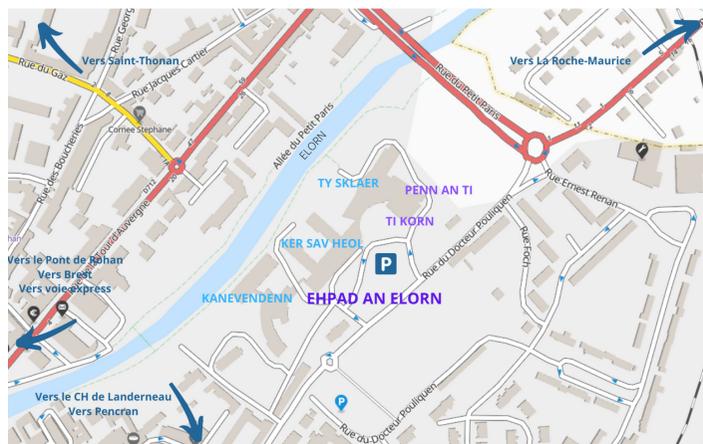


Les tarifs journaliers *

Ressources	Tarif journalier	Tarif dépendance
• Inférieures à 1 200 euros	30 euros	5.86 euros
• Entre 1 200 euros et 1 800 euros	38 euros	
• Supérieures à 1 800 euros : - Chambre seule - Chambre double	63.91 euros 59.90 euros	

*Tarifs en vigueur au 01/01/2024



CENTRE HOSPITALIER
LANDERNEAU

FERDINAND GRALL

EHPAD AN ELORN



Rue du Docteur POULIQUEN
29800 LANDERNEAU



02 98 21 80 50



www.hopital-landerneau.fr



accueil.ehpad@hopital-landerneau.fr



CENTRE HOSPITALIER
LANDERNEAU
FERDINAND GRALL

EHPAD AN ELORN

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Un accueil adapté pour les personnes âgées
Une solution de répit pour les aidants

Pour tout renseignement, merci de
contacter l'accueil de l'EHPAD



02 98 21 80 50



Principes :

- Un accueil adapté pour les personnes âgées.
- Une solution de répit pour les aidants.

Présentation :

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, il est parfois nécessaire de faire appel à des alternatives telles que l'hébergement temporaire. Il permet de soulager l'aidant principal pour un temps limité, en cas d'absence ou d'indisponibilité momentanée. Des temps itératifs en vie collective peuvent préparer à un possible accueil permanent en institution.

L'EHPAD An Elorn de Landerneau propose 3 places d'hébergement temporaire. Ces places sont réparties au sein des 3 résidences de l'établissement.



Objectifs de l'hébergement temporaire :

- Servir de soutien et de relais aux aidants.
- Développer ou maintenir les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et faciliter ou préserver son intégration sociale.
- Permettre à la personne de découvrir la vie en établissement.

L'équipe :

Est composée de :

- Médecins gériatres
- Soignants : infirmiers, aides-soignants
- Personnels de rééducation
- Professionnels de l'animation
- Professionnels en activité physique adaptée
- Psychologues
- Professionnels hôteliers

Conditions :

- Accessible à toute personne âgée de plus de 60 ans vivant à domicile ou en sortie d'hospitalisation.
- Possibilité de dérogation pour les personnes de moins de 60 ans.

Modalités d'inscription :

- 1 **Dossier d'inscription** à créer par Internet sur le site www.viatrajectoire.fr
- 2 **Dossier médical** rempli par le médecin traitant, daté et signé.
- 3 **Dossier administratif** :
 - attestation de droits de sécurité sociale ;
 - carte nationale d'identité recto/verso ;
 - livret de famille complet ou extrait d'acte de naissance pour les célibataires ;
 - dernier avis d'imposition sur les revenus ;
 - justificatifs de ressources.

Durée :

La durée du séjour peut varier de quelques jours à un mois, renouvelable dans la limite de 90 jours par an.

